

LA RESIDENCE SOCIALE

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2022

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

LA RESIDENCE SOCIALE

3 avenue de l'Europe
92300 LEVALLOIS PERRET

Aux Membres,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association LA RESIDENCE SOCIALE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

- les modalités d'application du règlement comptable ANC 2018-06,
- et les modalités d'application du règlement comptable ANC 2019-04.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons également vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources et du compte de résultat par origine et destination décrites dans la note 6 de l'annexe, font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement ANC 2018-06 et ont été correctement appliquées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport du trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans rapport du trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 15 juin 2023

Le commissaire aux comptes
PKF Arsilon Audit France

Pierre BLANQUART



COMPTES ANNUELS DE LA RESIDENCE SOCIALE

EXERCICE 2022



SOMMAIRE

ACTIF	3
PASSIF	4
COMPTE DE RESULTAT 1/2	5
COMPTE DE RESULTAT 2/2	6
COMPTE DE FONCTIONNEMENT	7
PREAMBULE	8
1. INFORMATIONS GENERALES : OBJET SOCIAL, MISSIONS et MOYENS DE LA RESIDENCE SOCIALE - (Article 431-2 du règlement ANC N° 2018-06)	8
1.1 L'association « LA RESIDENCE SOCIALE »	8
1.2 La raison d'être et ses principes d'action réaffirmes	8
1.3 Moyens.....	9
2. FAITS SIGNIFICATIFS	10
3 REGLES ET METHODES COMPTABLES	11
3.1 Principes et Référentiels comptables	11
3.2 Agrégation des comptes.....	12
3.3 Changement de réglementation comptable	13
3.4 Règles d'évaluation d'amortissements et de dépréciation de l'actif immobilisé	13
3.5 Participations, autres titres immobilisés et Valeurs mobilières de placements	14
3.6 Stocks	14
3.7 Créances	14
3.8 Provisions	14
3.9 Fonds Propres	15
3.10 Fonds Dédiés	15
3.11 Réserves	16
3.12 Report à nouveau et Résultats	16
3.13 Provisions règlementées.....	17
4. INFORMATIONS RELATIVES A L'ACTIF DU BILAN	18
4.1 Immobilisations et amortissements par nature et par établissements.....	18
4.2 Disponibilités et VMP	23
5. INFORMATIONS RELATIVES AU PASSIF DU BILAN	24
5.1 Fonds propres sans droit de reprise	24
5.2 Tableau de variation des fonds propres par nature et par établissements.....	25

5.3 Résultat de l'exercice et résultat effectif.....	29
5.4 Tableau des fonds dédiés	31
5.5 Tableau des provisions	32
5.6 Etat des échéances et dettes	33
5.7 Etat des emprunts	34
6. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT -CROD-CER	35
6.1 Compte d'exploitation de la gestion contrôlée	35
6.2 Compte d'exploitation de la gestion propre.....	36
6.3 Informations relatives aux entités faisant appel à la générosité du public.....	37
6.3.1 Compte de résultat par origine et destination (CROD).....	37
6.3.2 Compte d'emploi des ressources collectées auprès du public (CER).....	38
7. ENGAGEMENTS HORS BILAN	39
7.1 Engagements de retraite :	39
7.2 Engagement de crédit-bail et locations longue durée :	39
8. AUTRES INFORMATIONS	41
8.1 Loi relative au volontariat associatif.....	41
8.2 Honoraires Commissaires aux comptes.....	41
8.3 charges et produits exceptionnels.....	41
8.4 Tableau des filiales et participations.....	42
8.5 Charges et produits constatés d'avance.....	42
8.6 Charges à payer.....	42
8.7 Produits à recevoir	42
8.8 Bilan financier	43

ACTIF

Association Résidence Sociale

3 avenue de l'Europe

92300 - LEVALLOIS

BILAN COMBINE AU 31/12/2022

ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	2022			2021
	Montant Brut	Amort. et prov.	Montant Net	Montant Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement	73 987	56 784	17 203	20 400
Frais de recherche et de développement			0	0
Donations temporaires d'usufruit			0	0
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droit & valeurs similaires	167 228	155 954	11 274	8 840
Immobilisations Incorporelles en cours			0	0
Avances et acomptes			0	0
Immobilisations Corporelles				
Terrains	575 249		575 249	575 249
Constructions	13 720 102	8 480 170	5 239 933	5 459 204
Installations techniques, matériel et outillage	9 860 926	5 927 284	3 933 642	3 856 381
Immobilisations Corporelles en cours	531 838		531 838	450 831
Avances et acomptes			0	0
<i>Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés</i>				
Immobilisations Financières				
Participations et créances rattachées à des participations	262 010		262 010	262 000
Autres titres immobilisés	13 514		13 514	13 350
Prêts	52 056		52 056	39 897
Autres Immobilisations financières	58 529		58 529	60 889
TOTAL I	25 315 438	14 620 191	10 695 247	10 747 039
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	11 701		11 701	7 472
Créances				
- Créances clients, usagers et comptes rattachés	2 231 838	73 253	2 158 584	1 518 908
- Créances reçues par legs ou donations				
- Autres créances	467 404		467 404	493 752
Avances et acomptes versés sur commande	15 879		15 879	229 088
Valeurs mobilières de placement	762		762	762
Instrument de trésorerie				
Disponibilités	10 655 767		10 655 767	9 968 873
Charges constatées d'avance	140 397		140 397	104 248
TOTAL II	13 523 748	73 253	13 450 494	12 323 103
Frais d'émission des emprunts	TOTAL		0	
Primes de remboursement des emprunts	TOTAL			
Ecart de conversion (actif)	TOTAL			
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	38 839 185	14 693 444	24 145 741	23 070 143

PASSIF

Association Résidence Sociale

3 avenue de l'Europe

92300 - LEVALLOIS

BILAN COMBINE AU 31/12/2022

P A S S I F		
	2022	2021
FONDS ASSOCIATIFS / FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
- Fonds propres statutaires activités sociales et medico-sociales sous gestion contrôlée	482 079	482 079
- Fonds propres complémentaires des activités sociales et medico-sociales sous gestion contrôlée	1 223 236	1 223 236
- Fonds propres complémentaires des activités sous gestion propre	5 966 725	5 966 725
Fonds propres avec droit de reprise		
- Fonds propres statutaires		
- Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
- Réserves statutaires ou contractuelles		
- Réserves des activités sociales et medico-sociales sous gestion contrôlée	3 981 584	3 931 810
- Réserves pour projet de l'entité sous gestion propre	1 909 510	1 909 510
- Autres		
Report à nouveau		
Report à nouveau des activités sous gestion propre	1 272 732	1 000 264
Report à nouveau des activités sociales et medico-sociales sous gestion contrôlée	-301 893	-208 111
Résultat sous contrôle de tiers financeurs		
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	1 025 605	257 236
- Dont résultats des activités sociales et medico-sociales sous gestion contrôlée	421 631	425 307
- Dont résultats sous gestion propre	673 978	431 931
Situation nette des activités sous gestion propre	9 822 944	9 308 431
Situation nette des activités sociales et medico-sociales sous gestion contrôlée	5 806 638	5 856 322
SITUATION NETTE (sous-total)	15 629 582	15 164 752
Fonds Propres consommables		
Subventions d'investissement	732 026	840 098
Provisions réglementées	416 082	416 082
Autres fonds associatifs		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées		
TOTAL I	16 777 690	16 420 932
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	1 230 065	1 341 257
- Sur subvention		
- Sur autres ressources		
TOTAL II	1 230 065	1 341 257
PROVISIONS		
Provisions pour Risques	180 000	158 934
Provisions pour Charges	0	0
TOTAL III	180 000	158 934
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	1 913 505	1 518 666
Emprunts et dettes financières divers	59 245	63 629
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	12 668	4 939
Redevables créditeurs	2 139	4 551
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 003 884	879 013
Dettes sociales et fiscales	2 463 372	2 230 619
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	31 169	12 559
Autres dettes	459 421	435 042
Produits constatés d'avance	12 583	
TOTAL IV	5 957 986	5 149 019
Ecart de conversion (passif)		
TOTAL		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	24 145 741	23 070 143

(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques : 779 746 €

COMPTE DE RESULTAT ½

Association Résidence Sociale 3 avenue de l'Europe 92300 - LEVALLOIS		
COMPTE DE RESULTAT COMBINE AU 31/12/2022		
COMPTE DE RESULTAT	2022	2021
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	965	1 515
Ventes de biens et services		
- Ventes de biens	117 901	41 886
dont ventes de dons en nature		
- Ventes de prestations de services	6 590 949	5 330 534
Produits des tiers financeurs		
- Concours publics et subventions d'exploitation	15 059 956	14 329 621
dont Contributions financières des autorités de tarifications relatives aux activités SMS	15 059 956	14 329 621
- Subventions		
- Produits liés à des financements réglementaires		
Ressources liées à la générosité du public		
- Dons manuels	35 353	40 134
- Mécénats		
- Legs, donations et assurances vie		
Contributions financières		
Reprises s/ amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	333 357	436 416
- Harmonisation du PC : (retraitement IFC)	786 168	599 319
Utilisation des fonds dédiés (2021)	614 178	383 967
Quote part de résultat sur opérations faites en commun		
Autres produits	3 108 929	2 978 969
TOTAL I	26 647 756	24 142 361
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandise	25 592	18 973
variation de stock		
Autres Achats et charges externes	7 602 938	6 511 726
Aides financières	2 640	87 599
Impôts, Taxes et versements assimilés	966 752	911 434
Salaires et traitements	10 914 025	10 224 541
Charges sociales	4 676 553	4 305 776
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	740 447	714 734
- sur actif circulant		
Dotations aux provisions	457 119	176 725
Reports en fonds dédiés	502 986	390 498
Autres Charges	6 830	8 257
TOTAL II	25 895 881	23 350 262
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	751 875	792 099

COMPTE DE RESULTAT 2/2

COMPTE DE RESULTAT	2022	2021
PRODUITS FINANCIERS		
De participations	187	159
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	11 555	2 277
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises s/ provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	11 742	2 436
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilés	38 984	40 925
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV	38 984	40 925
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	-27 242	-38 489
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	297 556	19 318
Sur opérations en capital	133 972	154 860
Reprises s/ provisions, dépréciations et transferts de charges	0	1 592
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
TOTAL V	431 528	175 771
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	7 820	38 111
Sur opérations en capital	27 194	9 148
Dotations aux amortissements aux dépréciations et aux provisions	785	4 000
Engagement à réaliser sur ressources affectées		
TOTAL VI	35 799	51 259
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	395 730	124 512
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	913 782	394 902
Participation des salariés au résultat	TO	
Impôts sur les bénéfices	TOT	
TOTAL DES PRODUITS (I+ III+ V)	27 091 026	24 320 568
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	25 995 417	23 463 329
EXCEDENT OU DEFICIT	1 095 609	857 238

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

LA RESIDENCE SOCIALE	ETATS FINANCIERS COMBINES
BILAN AU 31 DECEMBRE 2022	92300 LEVALLOIS PERRET

Comptes de fonctionnement résumé du 1er janvier au 31 décembre 2022

DESIGNATION	Gestion Contrôlée	Gestion Propre	Total	Total 2021
PRODUITS DES ACTIVITES	15 825 751	6 832 820	22 658 572	20 528 998
AUTRES PRODUITS	998 574	2 997 663	3 996 237	3 632 290
PRODUITS D'EXPLOITATION	16 824 326	9 830 483	26 654 809	24 161 287
Achats	721 892	1 035 957	1 757 849	1 603 464
Services Extérieurs	1 332 413	1 607 341	2 939 755	2 143 389
Autres Services Extérieurs	2 744 550	361 647	3 106 197	2 826 818
Taxes et versements assimilés	738 568	228 184	966 752	911 434
Charges de personnel	9 869 589	5 720 989	15 590 578	14 517 912
Autres charges de gestion courante	474 783	152 637	627 421	683 533
Dotations aux amortiss. et provisions	1 248 301	476 799	1 725 100	1 285 171
CHARGES D'EXPLOITATION	17 130 096	9 583 555	26 713 651	23 971 722
RETRAITEMENT MISE EN HARMONIE PCG	633 331	152 837	786 168	599 319
RESULTAT D'EXPLOITATION	327 561	399 768	727 326	788 884
PRODUITS FINANCIERS	44	11 697	11 742	2 436
CHARGES FINANCIERES	30 778	8 205	38 984	40 925
RESULTAT FINANCIER	-30 734	3 492	-27 242	-38 489
RESULTAT COURANT	296 827	403 258	700 085	750 395
PRODUITS EXCEPTIONNELS	146 673	309 403	456 077	175 771
CHARGES EXCEPTIONNELLES	21 869	13 930	35 799	48 043
RESULTAT EXCEPTIONNEL	124 804	295 474	420 278	127 727
Impôts sur les Sociétés		24 754	24 754	20 884
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	421 631	673 978	1 095 609	887 238

PREAMBULE

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022, sont caractérisés par les données suivantes :

Total du bilan : **24 145 741 Euros**

Compte de résultat :

Total des produits : 27 091 026 Euros

Total des charges : 25 995 417 Euros

Excédent **1 095 609 Euros**

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022. Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les informations présentées sont celles ayant une importance significative et qui sont nécessaires à l'obtention de l'image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'association.

1. INFORMATIONS GENERALES : OBJET SOCIAL, MISSIONS et MOYENS DE LA RESIDENCE SOCIALE - (Article 431-2 du règlement ANC N° 2018-06)

1.1 L'association « LA RESIDENCE SOCIALE »

La Résidence Sociale est une association loi 1901 fondée en 1908 par Marie-Jeanne BASSOT.

Selon les termes de l'article premier de ses statuts, La Résidence Sociale « a pour but d'aider les individus et les familles à résoudre les difficultés qu'ils peuvent rencontrer dans les domaines de l'éducatif, du social ou du médical ».

Un projet renouvelé en 2019 pour poursuivre l'histoire

Le projet associatif, revisité en 2019 ambitionne à la fois de poursuivre la montée en compétences techniques des acteurs œuvrant autour des personnes vulnérables que la Résidence sociale accompagne, et à remobiliser ces acteurs autour du sens de l'action sociale et médicosociale d'origine, en s'appuyant sur les principes d'action d'origine, qui valorisaient les rapports humains directs et de voisinage dans le respect des différences, en cherchant à les adapter au contexte et à l'environnement d'aujourd'hui.

1.2 La raison d'être et ses principes d'action réaffirmes

La Raison d'être d'une organisation est un repère essentiel pour donner du sens, gagner en motivation et en cohésion, renforcer l'alignement de toutes les parties prenantes. Définie avec des mots justes et inspirants, elle est un puissant facteur d'attractivité et de différenciation. Elle ne décrit pas ce que fait la structure ni comment elle le fait, mais elle décrit pourquoi elle le fait, à quoi elle sert, quelle est la finalité de son action.

Raison d'être de l'Association :

Sur les territoires où elle est implantée, la Résidence sociale prend soin des personnes vulnérables qu'elle accompagne et mobilise des acteurs de proximité pour construire avec ces personnes des parcours de vie épanouissants et inclusifs

Forte de son histoire et de principes d'action qu'elle a souhaité poser dès l'origine, la Résidence sociale réaffirme les conditions par lesquelles elle veut donner sens aujourd'hui à ses actions et au développement de ses projets. Elle pose ainsi 4 principes d'action :

PRINCIPE N°1

Initier des coopérations en impliquant le plus en amont possible de chaque action et projet tous les acteurs concernés (usagers, familles, professionnels, bénévoles, représentants politiques et institutionnels, partenaires...) pour favoriser une démarche de co-construction partagée et portée par tous.

PRINCIPE N°2

Privilégier des coopérations de voisinage, de proximité, pour que ces relations humaines soient développées dans une connaissance mutuelle et personnelle les uns, des autres qui s'établit puis s'enrichit dans le temps.

PRINCIPE N°3

Promouvoir au sein de ces coopérations des relations "d'égal à égal" en reconnaissant les différences de chacun et en exploitant la richesse de ces différences pour construire des solutions plus riches, ajustées, comprises et soutenues par tous.

PRINCIPE N°4

Construire des relations basées sur la confiance, encourager le plus largement possible et accompagner les initiatives prises et portées par chacun des acteurs.

1.3 Moyens

Au sein de 17 établissements et services, les équipes pluridisciplinaires et aguerries, (241.58 ETP) accompagnent au quotidien plus de 600 personnes vulnérables, tout âge confondu. LA RESIDENCE SOCIALE mobilise des acteurs de proximité pour construire avec ces personnes des parcours de vie inclusifs et épanouissants, à travers trois territoires.

- TERRITOIRE DES HAUTS-DE-SEINE
 - Externat Médico-Pédagogique Europe
 - Esat Atelier du Château
 - Centre d'accueil de jour l'horizon (CAJ)
 - Foyer l'horizon
- TERRITOIRE DE LA SEINE-SAINT-DENIS
 - Institut Médico-Educatif Chaptal
 - Externat Médico-Professionnel
 - Esat Pleyel
 - Esat Marville
- TERRITOIRE DU MAINE-ET-LOIRE
 - Institut Médico-Educatif de Briançon
 - Maison d'Accueil Spécialisé / Dispositif Jeunes Adultes
 - SESSAD
 - SAMSAH
- ACTIVITES EN GESTION PROPRE (sur les 3 pôles)
 - Activités Séjour Répits / Hôtellerie
 - Activités associatives
 - Résidence Autonomie les Jonquilles (RAJ)
 - Gestion commerciale des ESAT Pleyel, Marville et Atelier du Château
 - SAAD

Les modalités de financement :

Le financement du fonctionnement des établissements est assuré par les pouvoirs publics en fonction du type d'accueil proposé :

- Dotations des Conseil départementaux
- Dotations de l'Etat à travers l'ARS.

Concernant la gestion propre les financements sont les suivants :

- Dons provenant de la générosité du public
- Recettes commerciales des ESAT
- Produits des activités de la gestion propre (location de salles, ASC sur le pôle 49)
- Recettes des locataires du RAJ

2.FAITS SIGNIFICATIFS

Certains faits sont venus augmenter le périmètre de ressources sur l'exercice 2022 :

- Départ du Directeur des établissements de Rueil-Malmaison
- Regroupement des établissements du 92 & 93 – en Pôle unique Ile De France, impliquant la mise en place d'une nouvelle organisation.
- Expérimentation Sérafin-PH 2022 sur l'IME Chaptal.
- La fiscalisation de l'activité Hôtellerie.
- Départ du Directeur Territorial du Maine et Loire et redéploiement des cadres avec la mise en place d'une nouvelle organisation.

Conséquences de la crise en UKRAINE

La crise entre l'Ukraine et la Russie a connu une évolution majeure le jeudi 24 février 2022 déclenchant ainsi une guerre sur le territoire Ukrainien. Suite à l'invasion de la Russie en Ukraine la communauté internationale a pris des mesures de sanction forte contre l'occupant russe et diverses personnalités russes et biélorusses. En particulier l'union européenne a pris des mesures de sanctions dites « Mesures restrictives à l'égard de la Russie en réaction aux atteintes à l'intégrité et la souveraineté de l'Ukraine ».

Face à cet événement certains établissements ont fortement été impactés par l'envolée des prix du pétrole, du gaz, de l'électricité et de l'alimentation. L'association a néanmoins été amenée, à devoir faire face aux conséquences de ce conflit.

Comme il a été recommandé par l'Autorité des Normes Comptables dans sa note du 18 mai 2020, l'association a retenu une approche ciblée pour en exprimer les principaux impacts sur ses comptes, sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière.

A titre d'information spécifique et pertinente sur les conséquences de cet événement pour notre entité sur l'exercice arrêté au 31 décembre 2022, il est précisé que ce conflit n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine et la situation financière de notre association.

CPOM

Pour mémoire, l'Association a signé un CPOM régional le 29 décembre 2020 avec les Autorités de tarification et de contrôle : L'ARS des pays de Loire et le Conseil Départemental du Maine et Loire, pour la période 2021-2025. Les établissements entrant dans le périmètre du CPOM sont :

- IME
- MAS
- SESSAD
- SAMSAH

Un CPOM régional Ile de France le 12 décembre 2017 avec les Autorités de tarification et de contrôle : L'ARS Ile de France et le Conseil Départemental des Hauts-de-Seine, pour la période 2018-2022. Les établissements entrant dans le périmètre du CPOM sont :

- EMP
- EMPRO
- IME Chaptal
- Esat Pleyel
- Esat Marville
- Esat Atelier du Château
- FOYER et CITL l'Horizon

3 REGLES ET METHODES COMPTABLES

3.1 Principes et Référentiels comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation ;
- Indépendance des exercices ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques. Les postes d'actif et de passif du bilan ainsi que les postes de charges et de produits au compte de résultat sont inscrits sans compensation.

Les comptes annuels sont établis et présentés conformément à la réglementation en vigueur résultant :

- Du **règlement n°2014-03** de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général en tenant compte de ses règlements ultérieurs modificatifs lorsque ces derniers sont applicables à l'entité ;
- Du **règlement n°2018-06** de l'ANC du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif et abrogeant le règlement N° 1999-01 du 16 février 1999 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations ;
- Du **règlement N° 2019-04** de l'ANC du 08 novembre 2019 relatif aux activités sociales et médico-sociales gérées par des personnes morales de droit privé à but non lucratif et abrogeant le chapitre II du titre I du livre V du règlement ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif ;

- Du **code de l'action sociale et des familles (CASF)** , pour les provisions réglementées constatées dans les établissements relevant de l'article L.312.1 du CASF

3.2 Agrégation des comptes

L'association gère des établissements dont la gestion est contrôlée ou dont la gestion est libre. Ces établissements tiennent une comptabilité séparée (art. R314.82 CASF) et des comptes de liaison enregistrent toutes les opérations entre établissements et services. Afin d'obtenir les comptes annuels de l'organisme gestionnaire, il a été effectué :

- Une sommation des différentes comptabilités,
- Une élimination des opérations internes de l'Association. Il s'agit des créances et dettes réciproques figurant dans les comptes de liaison, des frais de services gérés en commun et des prestations réciproques. Le résultat comptable de l'Association est déterminé par différence entre les produits et les charges.
- Le résultat comptable comprend :
 - Le résultat définitivement acquis des « Activités en gestion propre »,
 - Les résultats sous contrôle des tiers financeurs des « Activités contrôlées ». Les résultats sous contrôle des tiers financeurs ont un caractère provisoire dans l'attente de leur arrêté définitif par les autorités compétentes qui se prononcent sur l'opposabilité des dépenses et des ressources en application de l'article R314-52 du CASF.

En ce sens, deux niveaux de résultats apparaissent :

- **Le résultat comptable** en conformité avec les principes et règles comptables en vigueur. Ce résultat est arrêté par le Conseil d'Administration.
- **Le résultat effectif** sous-contrôle du tiers financeur qui correspond au résultat comptable auquel on ajoute les résultats antérieurs repris pour les établissements financés par le Conseil départemental et les ARS
- Pour les établissements entrant dans le cadre du CPOM avec l'ARS, le résultat effectif est affecté par l'association sous réserve des règles en vigueur.

Les structures intégrées en 2022 sont les suivantes :

Gestion Contrôlée :

- Siège
- EMP
- EMPRO
- IME Chaptal
- Esat Pleyel
- Esat Marville
- IME Bauné
- MAS
- SESSAD
- SAMSAH
- Esat Atelier du Château
- FOYER L'Horizon
- CITL l'Horizon

Gestion propre :

- Activités Associatives
- Gestion commerciale des ESAT Pleyel, Marville et Atelier du Château
- Résidence Autonomie Jonquilles (RAJ)
- Activités Séjour Répits / Hôtellerie
- SAAD

3.3 Changement de réglementation comptable

Aucun changement de méthode notable n'est intervenu au cours de l'exercice 2022.

Pour mémoire l'entité applique depuis le 1er janvier 2020 les nouveaux règlements comptables suivants :

- Le règlement n°2018-06 de l'ANC du 5 décembre 2018
- Le règlement N° 2019-04 de l'ANC du 08 novembre 2019

Ces règlements comptables sont d'application rétrospective et ont principalement impacté dans leur mise en œuvre, outre la présentation générale des comptes annuels applicable à toute personne morale de droit privé à but non lucratif, les postes suivants du bilan et du compte de résultat de l'Association :

- Les fonds propres,
- Les fonds reportés et dédiés
- Les subventions d'investissement

Les subventions d'investissement affectés à des biens renouvelables (comptes 102) ont été reclassées en subventions d'investissement (comptes 13) Les reprises au compte de résultat qui auraient été constatées sur les exercices précédents (selon nouveau règlement) ont été comptabilisés en report à nouveau.

Des lignes spécifiques distinguant les éléments relatifs aux activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée ou sous gestion propre sont présentées dorénavant dans le bilan (particulièrement pour les fonds propres avec ou sans reprise, le résultat, le report à nouveau et les réserves)

L'application de la réglementation comptable mise en place par le règlement ANC n°2018-06 et ANC 2019-04 aux opérations en cours n'a pas modifié les comptes des exercices antérieurs.

3.4 Règles d'évaluation d'amortissements et de dépréciation de l'actif immobilisé

(Art 834-3 du règlement ANC 2014-03)

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux ou à leur coût de production, les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisation n'étant pas inclus dans ce coût de production. Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'usage.

Constructions :	30 à 50 ans
Agencements et aménagements :	5 à 20 ans
Mobilier de bureau :	3 à 5 ans
Matériel informatique :	1 à 5 ans

Application des règlements CRC 2002 -10 et CRC 2004 -06 applicables en France relatifs aux acquisitions significatives :

➤ Immobilisations acquises avant le 01 janvier 2007 :

Les immobilisations et principalement les immeubles avaient pu être retraités au cours de l'exercice 2006 selon la méthode des composants.

➤ Immobilisations acquises depuis le 01 janvier 2007 :

Décomposition pour les acquisitions significatives

3.5 Participations, autres titres immobilisés et Valeurs mobilières de placements

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition hors frais accessoires.

Si la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est alors constituée.

La méthode retenue pour les cessions est le coût unitaire moyen pondéré. (CUMP)

Les placements réalisés correspondent à des placements non risqués en capital.

3.6 Stocks

Les stocks sont des actifs détenus pour être vendus dans le cours normal de l'activité, ou en cours de production pour être vendus, ou destinés à être consommés dans le processus de production ou de prestations de services, sous forme de matières premières ou de fournitures.

Les stocks sont évalués selon la méthode du « Premier entré, Premier sorti ». La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et frais accessoires (hors frais d'acquisition). Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

3.7 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les principales créances sont relatives au prix de journée ou à la dotation globale des établissements sous gestion contrôlée.

3.8 Provisions

La direction de l'Association, après consultation de ses conseillers juridiques, détermine le montant des provisions en fonction des risques existants à la clôture de chaque exercice.

Les provisions (hors provisions réglementées CASF) sont constatées dès lors qu'il existe une obligation légale, réglementaire, conventionnelle ou reconnue par l'établissement, vis-à-vis d'un tiers, dont il est certain ou probable qu'elle entraînera une sortie de ressources au profit de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci et qu'une estimation fiable peut être réalisée.

3.9 Fonds Propres

Présentation

Conformément à l'article 153-1 du règlement ANC 2019-04 et à l'article 431-5 du règlement ANC 2018-06, l'activité sociale et médico-sociale est présentée dans un tableau de variation, distinctement de l'activité en gestion propre dans une subdivision spécifique pour les postes suivants :

- Réserves
- Report à nouveau
- Excédent ou déficit de l'exercice.

Les subventions d'investissement sont reprises au compte de résultat linéairement au même rythme que les actifs subventionnés.

Les modifications induites en 2020 par les nouveaux règlements comptables pour ce qui concerne les subventions inscrites préalablement en fonds associatifs sans droit de reprise ou avec droit de reprise sont exposées au chapitre « 3.3 Changement de réglementation comptable », ci-dessus.

3.10 Fonds Dédiés

(Art 132-1 du règlement ANC n° 2018-06)

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « Fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ». (Art 132-1 du règlement ANC n° 2018-06)

Les fonds dédiés sont constitués des montants non utilisés provenant des contributions accordées par l'autorité de tarification suivantes avec leur accord :

- les contributions financières pour financer le renouvellement des immobilisations en vertu de l'article D 314-206 du code de l'action sociale et des familles ;
- les autres contributions accordées par l'autorité de tarification. Ces fonds dédiés sont dénommés « fonds dédiés sur contributions financières des autorités de tarification aux entités gestionnaires d'ESMS ».

Sont aussi inscrits, le cas échéant, les montants non utilisés pendant l'exercice des ressources suivantes :

- subventions d'exploitation
- contributions financières reçues d'autres personnes morales de droit privé à but non lucratif
- Ressources liées à la générosité du public comprenant les dons manuels, le mécénat, les legs, donations et assurances-vie.

Pour les contributions financières reçues des autorités de tarification, les montants comptabilisés auparavant en « provision réglementée pour renouvellement des immobilisations » ont été reclassés en fonds dédiés conformément aux dispositions du règlement n°2019-04.

3.11 Réserves

Les réserves suivantes sont inscrites au compte 106 « réserves ». Ce sont les excédents affectés durablement à l'entité jusqu'à décision contraire des organes compétentes :

Poste 1068 : réserves pour projet de l'entité (ancienne réserve pour projet associatif)

Poste 10685 : Réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée :

Subdivisions :

- Poste 106852 : Excédents affectés à l'investissement
- Poste 106855 : Excédent affecté à la couverture du besoin en fonds de roulement
- Poste 106856 : Réserve de compensation des déficits
- Poste 106857 : Réserve de compensation des charges d'amortissement

3.12 Report à nouveau et Résultats

➤ Report à Nouveau : 971 KE

Conformément à la décision de l'assemblée générale ordinaire qui approuve en N les comptes de l'exercice N-1, le déficit ou l'excédent des activités propres de l'association de l'exercice N-1 peut être affecté en report à nouveau ainsi que l'affectation des résultats N-1 des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée et ayant signé un CPOM.

Ce poste comporte au 31 décembre les lignes suivantes :

- Report à nouveau des activités sous gestion propre pour un montant total de + 1 273K€
- Report à nouveau des activités sous gestion contrôlée pour un montant total de -302K€

Les retraitements et affectations sont présentés ci-dessous :

	Solde au 01/01/2022	affectation 2021	Augmentation s	Diminutions	Solde au 31/12/2022
	110..., 115 & 119..				110..., 115 & 119..
Association	-714 810	60 237			-654 572
ESAT Pleyel commercial	906 254	126 331			1 032 585
ESAT Marville commercial	687 094	104 577			791 671
Activités Socio-culturelles	-272 042	84 431	587514,24		399 903
ESAT Atelier du château - commercial	437 338	-72 891			364 447
SAAD	0	20 508			20 508
Hôtellerie	0	-68 235		567 514	-655 750
RAJ les Jonquilles	-43 570	17 509			-26 061
Total activités sous gestion propre	1 000 264	272 467	587 514	587 514	1 272 731
Siège	-332 626	660			-331 966
EMP	-397 117	9 383			-387 734
IME Chaptal	-33 303	1 163			-32 140
EMPro	-43 461				-43 461
ESAT Pleyel social	-145 417	14 631			-130 786
ESAT Marville social	-76 109	106			-76 004
IME Bauné	581 632	-258 956			322 676
ESAT Atelier du château - social	-31 619	3 703	57 925	55 195	-25 186
C.A.J l'horizon	197 693	139 318	18 395	35 220	320 185
FOYER l'horizon	-1 545		39 733	47 448	-9 261
SESSAD	21 982	6 888			28 870
SAMSAH	0	6 049			6 049
MAS	53 779	3 083			56 862
Total activités sous gestion contrôlée	-206 111	-73 972	116 053	137 863	-301 893
TOTAL DES RAN	794 154	198 496	703 567	725 377	970 838

➤ Résultats de l'exercice : 1 096 K€

Dont résultat des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée : 422K€
Dont réserves pour projet de l'entité sous gestion propre : 674 K€

Le montant de 422 KE constitue une éventuelle créance (selon contrôles à venir) vis à vis des organismes financeurs, maintenue en report à nouveau.

➤ Précision résultat net comptable / résultat administratif

Le résultat net comptable de l'exercice apparaissant au passif du bilan ne reprend pas le résultat de l'exercice N-2.

Il apparaît au bilan un résultat différent de celui figurant au compte de résultat à la ligne « résultat administratif »

Le résultat administratif de l'exercice est présenté pour chaque établissement (voir dernière ligne du compte de fonctionnement - Gestion contrôlée) et correspond au cumul du résultat repris de N-2 et du résultat provisoire de l'exercice en cours soumis à contrôle de l'autorité de tarification.

3.13 Provisions règlementées

Les provisions réglementées sont des provisions qui ne répondent pas à la définition du plan comptable général et qui sont constituées en vertu d'un niveau supérieur spécifique législatif ou réglementaire (CASF).

Conformément aux décisions de l'autorité de tarification, les provisions suivantes peuvent être constituées et sont mouvementées en fonction des décisions de celle-ci ; elles concernent :

- Des provisions règlementées destinées à renforcer la couverture du BFR : Poste 141000
- Des provisions règlementées pour produits financiers des ESMS : Poste 148300
- Des provisions afférentes aux plus-values nettes d'actif : Poste 148600
- Des provisions règlementées pour renouvellement des immobilisations : Poste 142000

(Après accord de l'autorité de tarification et dans les enveloppes limitatives de crédits selon M22 bis – NB : Poste 142 non repris dans le règlement ANC 2019-04)

4. INFORMATIONS RELATIVES A L'ACTIF DU BILAN

4.1 Immobilisations et amortissements par nature et par établissements

LA RESIDENCE SOCIALE

ETATS FINANCIERS COMBINES

92300 LEVALLOIS PERRET

BILAN AU 31 DECEMBRE 2022

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

DESIGNATION	VALEUR AU DEBUT DE L'EXERCICE	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE		VALEUR A LA FIN DE L'EXERCICE
		ACQUISITIONS	CESSIONS	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'Etablissement	73 987			73 987
Autres Immobilisations	160 966	6 272		167 228
TOTAL I	234 943	6 272	-	241 215
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	575 249			575 249
Constructions	13 707 292	12 810		13 720 102
Installations Techniques, Matériel et outillage général	5 425 675	255 319	13 994	5 667 001
Matériel de Transport	623 844	152 320	115 491	660 673
Matériel de Bureau et Informatique	407 208	71 690	15 193	463 705
Autres	2 976 091	99 540	6 083	3 069 547
Immobilisations corporelles en cours	450 831	81 007		531 838
Avances & acomptes	-			-
TOTAL II	24 166 190	672 686	150 761	24 688 115
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations et Créances rattachées à des participations	262 000	10		262 010
Autres titres immobilisés	13 350	164		13 514
Prêts et autres immobilisations financières	100 785	17 799	8 000	110 584
TOTAL III	376 135	17 973	8 000	386 108
TOTAL I + II + III	24 777 268	696 931	158 761	25 315 438

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

DESIGNATION	MONTANTS AU DEBUT DE L'EXERCICE	DOTATIONS DE L'EXERCICE LINEAIRE	DIMINUTIONS DE L'EXERCICE A DEDUIRE	MONTANTS A LA FIN DE L'EXERCICE
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'Etablissement	53 587	3 197		56 784
Autres Immobilisations	152 116	3 838		155 954
TOTAL I	205 703	7 034	-	212 738
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Constructions	8 248 088	232 082		8 480 170
Installations Techniques, Matériel et outillage général	2 680 114	221 344	13 994	2 887 464
Matériel de Transport	385 575	70 401	86 220	369 757
Matériel de Bureau et Informatique	353 843	44 927	14 897	383 873
Autres	2 156 905	134 879	5 594	2 286 190
Immobilisations corporelles en cours				
Retraitement des Immobilisations				
TOTAL II	13 824 525	703 633	120 705	14 407 453
TOTAL I + II	14 030 228	710 668	120 705	14 620 191

ACTIF

IMMOBILISATIONS PAR
ETABLISSEMENT

	AU 01/01/N	ACQUISITIONS	CESSIONS	AU 31/12/N
Siège	79 335	1 434		80 769
Association	2 442 276	34 799	12 137	2 464 938
E.M.P.	5 769 611	93 884		5 863 495
I.M.E. Chaptal	582 504	10 978	10 994	582 488
E.M.PRO.	804 243	41 732		845 976
E.S.A.T. Pleyel Commercial	105 360	53 130		158 490
E.S.A.T. Pleyel Social	212 381	48 581		260 962
E.S.A.T. Marville Commercial	546 444	57 263	28 765	574 942
E.S.A.T. Marville Social	232 783	85 188	1 419	316 552
I.M.E.(spécifique + commun)	4 522 245	79 293	22 264	4 579 274
Activités SR	229 993	41 235		271 228
Activités Hôtellerie	1 126 161	1 098		1 127 259
SESSAD	751 090	4 543		755 633
M.A.S	344 767			344 767
RAJ les Jonquilles	199 249	1 226		200 476
SAMSAH	714	1 049		1 763
E.S.A.T. Atelier du Château Social	1 994 410	40 941	21 940	2 013 411
E.S.A.T. Atelier du Château Commercial	1 660 824	30 212	22 274	1 668 762
C.A.J	479 483	8 230	900	486 813
FOYER	2 317 261	44 142	30 069	2 331 334
TOTAL	24 401 132	678 958	150 761	24 929 330

ACTIF

AMORTISSEMENTS PAR
ETABLISSEMENT

	AU 01/01/N	DOTATIONS	CESSIONS	AU 31/12N
Siège	54 646	7 410		62 056
Association	1 172 448	51 202	12 137	1 211 514
E.M.P.	2 901 790	126 754		3 028 544
I.M.E. Chaptal	346 868	50 086	10 994	385 961
EMPRO	479 265	43 518		522 782
E.S.A.T. Pleyel Commercial	77 082	16 421		93 504
E.S.A.T. Pleyel Social	127 151	27 631		154 781
E.S.A.T. Marville Commercial	466 345	20 524	28 765	458 105
E.S.A.T. Marville Social	155 279	22 623	1 419	176 483
I.M.E.(spécifique + commun)	2 110 749	102 228	22 264	2 190 713
SESSAD	170 154	31 276		201 431
MAS	89 390	8 836		98 225
Residence Autonomie	159 188	10 159		169 347
Activités SR / Hôtellerie	408 762	50 246		459 009
SAMSAH	231	398		629
E.S.A.T. Atelier du Château Social	1 877 630	28 393	19 051	1 886 972
E.S.A.T. Atelier du Château Commerci	1 547 366	37 581	20 440	1 564 507
CAJ	453 141	7 285	605	459 821
FOYER	1 432 743	68 096	5 031	1 495 807
TOTAL	14 030 228	710 668	120 705	14 620 191

ACTIF

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

DESIGNATIONS	AU 31/12/N-1	Augmentations	Diminutions	AU 31/12/N
Association	296 454	150		296 604
Siège	-	10		10
E.M.P.	12			12
E.M.P.R.O.	4 702			4 702
IME CHAPTAL	-	600		600
E.S.A.T. Pleyel Commercial	2 000			2 000
E.S.A.T. Pleyel Social	13 298			13 298
E.S.A.T. Marville Commercial	11 800		8 000	3 800
E.S.A.T. Marville Social	-			-
IME BAUNE	28 555	8 033		36 588
SESSAD	300			300
FOYER	-	2 114		2 114
Activités SR	6 620	3 562		10 182
Activités Hôtellerie	1 959	14		1 973
Residence Autonomie	5 087	1 073		6 160
Esat Atelier du Château social	1 738	2 417		4 155
Esat Atelier du Château commercial	3 609			3 609
TOTAL	376 135	17 973	8 000	386 108

4.2 Disponibilités et VMP

LA RESIDENCE SOCIALE

ETATS FINANCIERS COMBINES
92300 LEVALLOIS PERRET

BILAN AU 31 DECEMBRE 2022

ACTIF

DISPONIBILITES

TOTAL

10 656 529

Disponibilité des activités sous gestion contrôlée

6 162 372

Direction Générale - Siège	373 954
EMP	1 453 564
I.M.E. Chaptal	1 097 370
EMPRO	430 475
E.S.A.T. Pleyel Social	165 044
E.S.A.T. Marville Social	302 013
I.M.E.	417 407
Esat Atelier du Château Social	123 517
Sessad	580 711
C.A.J l'horizon	615 032
FOYER l'horizon	197 031
SAMSAH	38 311
M.A.S	367 943

Disponibilité des activités sous gestion propre

Association	250 891
E.S.A.T. Pleyel Commercial	2 278 601
E.S.A.T. Marville Commercial	976 260
Esat Atelier du Château Commerci	542 624
Residence Autonomie	83 570
Activités SR	166 950
SAAD	194 500

4 493 395

Valeurs mobilières de placement

762

FOYER - CAJ l'horizon	762
-----------------------	-----

5. INFORMATIONS RELATIVES AU PASSIF DU BILAN

5.1 Fonds propres sans droit de reprise

LA RESIDENCE SOCIALE

ETATS FINANCIERS COMBINES

92300 LEVALLOIS PERRET

BILAN AU 31 DECEMBRE 2022

PASSIF

FONDS PROPRES SANS DROIT DE REPRISE

ACTIVITES SOCIALES & MEDICO-SOCIALES SOUS GESTION CONTROLEE	AU 31/12N-1	MOUVEMENTS	AU 31/12/N
F.Siège	14 500	-	14 500
E.M.P.	393 314	-	393 314
I.M.E. Chaptal	54 393	-	54 393
E.M.PRO.	148 605	-	148 605
I.M.E.	162 700	-	162 700
Foyer - CAJ	931 803	-	931 803
TOTAL	1 705 315	-	1 705 315

ACTIVITES SOUS GESTION PROPRE	AU 31/12N-1	MOUVEMENTS	AU 31/12/N
Association	5 765 795	-	5 765 795
E.S.A.T. Pleyel	48 255	-	48 255
E.S.A.T. Marville	104 019	-	104 019
Residence Autonomie	48 656	-	48 656
TOTAL	5 966 725	-	5 966 725
TOTAL DES FONDS PROPRES SANS DROIT DE REPRISE	7 672 040	-	7 672 040

5.2 Tableau de variation des fonds propres par nature et par établissements

VARIATION DES FONDS PROPRES (hors activités ESSMS)	A L'OUVERTURE au 01/01/2022	AFFECTATION DU RESULTAT	AUGMENTATION	DIMINUTION OU CONSUMMATION	Retraitement	A LA CLOTURE au 31/12/2022
Fonds propres sans droit de reprise	5 966 725					5 966 725
Fonds propres avec droit de reprise	0					0
Ecart de réévaluation	0					0
Réserves	1 909 510	0	0	0		1 909 510
Report à nouveau	1 000 264	272 467			0	1 272 732
Excédent ou déficit de l'exercice	431 931	-431 931	673 978			673 978
Situation nette des activités sous gestion propre	9 308 430	-159 464	673 978	0	0	9 822 944

VARIATION DES FONDS PROPRES ET AUTRES POSTES SPECIFIQUES SOUS GESTION CONTROLEE DES ACTIVITES SOCIALES ET MEDICO-SOCIALES

VARIATIONS DES FONDS PROPRES (activités ESSMS)	A l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	Virements cpte à cpte	A la clôture de l'exercice
Fonds propres sans droit de reprise	1 705 315					1 705 315
Fonds propres avec droit de reprise	0					0
Réserves	3 931 810	59 424	0	9 650		3 981 584
Report à nouveau des activités sociales et médico- sociales sous gestion contrôlée :	0					0
Report à nouveau	1 415 825		-73 972			1 341 853
Report à nouveau dont la prise en charge est différée	-1 300 570		703 567	725 377		-1 322 381
Report à nouveau des charges rejetées	-321 364					-321 364
TOTAL	5 431 015	59 424	629 595	735 028	0	5 385 006
Résultats des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	425 307	-425 307	421 631			421 631
Excédent ou déficit de l'exercice						
Situation nette des Ets en gestion contrôlée	5 856 323	-365 883	1 051 226	735 028	0	5 806 637
Situation nette						15 629 582

	Solde au 01/01/2022 1021..	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2022
Association	5 765 795			5 765 795
ESAT Pleyel commercial	48 255			48 255
ESAT Marville commercial	104 019			104 019
RAJ les Jonquilles	48 656			48 656
Total activités sous gestion propre	5 966 725	0	0	5 966 725

Siège	14 500			14 500
EMP	393 314			393 314
IME Chaptal	54 393			54 393
EMPro	148 605			148 605
IME Bauné	162 700			162 700
C.A.J l'horizon	50 293			50 293
FOYER l'horizon	881 510			881 510
Total activités sous gestion propre	1 705 315	0	0	1 705 315
TOTAL DES FONDS PROPRES	7 672 040	0	0	7 672 040

	Solde au 01/01/2022 106..	affectation 2021	retraitement		Augmentation s	Diminutions	Solde au 31/12/2022
			110	115			
Association	-647 921						-647 921
ESAT Pleyel commercial	1 593 376						1 593 376
ESAT Marville commercial	642 599						642 599
ESAT Atelier du château - commercial	321 455						321 455
Total activités sous gestion propre	1 909 510	0	0	0	0	0	1 909 510

EMP	705 748						705 748
IME Chaptal	882 766						882 766
EMPro	169 570	-14 676					154 894
ESAT Pleyel social	124 195						124 195
ESAT Marville social	196 736						196 736
IME Bauné	1 079 016	60 000					1 139 016
ESAT Atelier du château - social	233 602						233 602
C.A.J l'horizon	111 001	18 181					129 181
FOYER l'horizon	134 140	-24 080				9650	100 410
SESSAD	205 673						205 673
MAS	89 364	20 000					109 364
Total activités sous gestion propre	3 931 811	59 424	0	0	0	9 650	3 981 584
TOTAL DES RESERVES	5 841 320	59 423	0	0	0	9 650	5 891 095

	Solde au 01/01/2022 110.., 115 & 119..	affectation 2021	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2022 110.., 115 & 119..
Association	-714 810	60 237			-654 572
ESAT Pleyel commercial	906 254	126 331			1 032 585
ESAT Marville commercial	687 094	104 577			791 671
Activités SR	315 472	84 431			399 903
ESAT Atelier du château - commercial	437 338	-72 891			364 447
S/V/D	0	20 508			20 508
Hôtellerie	-587 514	-68 235			-655 749
RAJ les Jonquilles	-43 570	17 509			-26 061
Total activités sous gestion propre	1 000 264	272 467	0	0	1 272 732

Siège	-332 626	660			-331 966
EMP	-397 117	9 383			-387 734
IME Chaptal	-33 303	1 163			-32 140
EMPro	-43 461				-43 461
ESAT Pleyel social	-145 417	14 631			-130 786
ESAT Marville social	-76 109	106			-76 004
IME Bauné	581 632	-258 956			322 676
ESAT Atelier du château - social	-31 619	3 703	57 925	55 195	-25 186
C.A.J l'horizon	197 693	139 318	18 395	35 220	320 185
FOYER l'horizon	-1 545		39 733	47 448	-9 261
SESSAD	21 982	6 888			28 870
SAMSAH	0	6 049			6 049
MAS	53 779	3 083			56 862
Total activités sous gestion contrôlée	-206 111	-73 972	116 053	137 863	-301 893
TOTAL DES RAN	794 154	198 496	116 053	137 863	970 838

BILAN AU 31 DECEMBRE 2022

PASSIF

RESERVES

TOTAL RESERVES	5 891 094
-----------------------	------------------

TOTAL RESERVES POUR PROJETS DE L'ENTITE (activité sous gestion contrôlée)	3 981 584
--	------------------

<u>Réserve des plus values</u>	3 604
--------------------------------	--------------

FOYER / CAJ	3 604
-------------	-------

<u>Excédents / investissements</u>	2 096 798
------------------------------------	------------------

EMP	312 615
I.M.E. Chaptal	205 318
EMPro	35 000
E.S.A.T. playel	20 000
E.S.A.T. Marville	50 000
I.M.E.	999 619
E.S.A.T. ADC Social	154 571
SESSAD	164 614
CAJ	54 181
MAS	100 880

<u>Excédents / couverture du BFR</u>	583 481
--------------------------------------	----------------

E.M.P	245 395
I.M.E. Chaptal	98 627
EMPRO	41 521
E.S.A.T. playel Commercial	-
E.S.A.T. playel Social	68 602
E.S.A.T. Marville Commercial	-
E.S.A.T. Marville Social	114 337
E.S.A.T. ADC Social	15 000
E.S.A.T. ADC Commercial	-

<u>Réserves compensation</u>	635 438
------------------------------	----------------

EMP	64 321
IME Chaptal	147 621
EMPRO	78 373
E.S.A.T. playel	35 593
E.S.A.T. Marville	32 400
IME	108 458
E.S.A.T. ADC Social	64 031
MAS	8 484
SESSAD	24 511
CAJ	60 000
FOYER	11 647

<u>Compensation charges d'amortissement</u>	662 263
---	----------------

EMP	514 617
IME	30 940
SESSAD	16 548
CAJ	15 000
FOYER	85 158

TOTAL RESERVES POUR PROJETS DE L'ENTITE (activités sous gestion propre)	1 909 510
--	------------------

<u>Excédents / Projets Associatifs</u>	1 909 510
--	------------------

Association	(647 921)
E.S.A.T. playel	1 593 376
E.S.A.T. Marville	642 599
E.S.A.T. ADC Commercial	321 456

PASSIF

REPORT A NOUVEAU

TOTAL

970 839

Report a nouveau des activités sous gestion propre

1 272 732

Association	(654 572)
E.S.A.T. Pleyel	1 032 585
E.S.A.T. Marville	791 671
Esat Atelier du château	364 447
Activités SR	399 903
Hôtellerie	(655 750)
Residence Autonomie	(26 061)
SAAD	20 508,42

Report a nouveau des activités sous gestion contrôlée

-301 893

Siège	(331 966)
EMP	(387 734)
I.M.E. Chaptal	(32 140)
EMPro	(43 461)
E.S.A.T. pleyel	(130 786)
E.S.A.T. Marville	(76 004)
I.M.E.	322 676
E.S.A.T. ADC Social	(25 185)
SESSAD	28 870
SAMSAH	6 049
CAJ l'horizon	320 185
Foyer l'horizon	(9 261)
MAS	56 862

5.3 Résultat de l'exercice et résultat effectif

LA RESIDENCE SOCIALE

ETATS FINANCIERS COMBINES

92300 LEVALLOIS PERRET

BILAN AU 31 DECEMBRE 2022

PASSIF

RESULTAT DE L'EXERCICE

TOTAL

1 095 609

Activités sous gestion contrôlée

421 631

Frais de Siège	(29 761)
EMP	246 773
IME Chaptal	148 148
EMPRO	126 083
E.S.A.T. Pleyel	59 955
E.S.A.T. Marville	99 079
IME	(305 381)
SESSAD	65 553
MAS	21 967
SAMSAH	(36 816)
E.S.A.T. ADC	(30 806)
FOYER	2 698
CAJ	54 140

Activités sous gestion propre

673 978

Association	29 109
E.S.A.T. Pleyel	418 774
E.S.A.T. Marville	143 333
Logement Foyer	(27 311)
Activités SR	14 358
Activités Hôtellerie	(97 701)
SAAD	10 019
E.S.A.T. ADC	183 396

RESULTAT DE L'EXERCICE

TABEAU DE DETERMINATION DU RESULTAT EFFECTIF GLOBAL DE L'ENTITE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
RESULTAT COMPTABLE	1 095 609	857 238
Dont résultat Gestion propre	673 978	431 931
Dont résultat Gestion contrôlée	421 631	425 307
Reprise du résultat antérieur	349 908	280 692
EXCEDENT OU DEFICIT EFFECTIF GLOBAL	1 445 515	1 137 930
Dont résultat sous gestion propre	521 141	272 467
Dont résultat sous gestion contrôlée	138 206	266 144
Dont Retraitement Harmonisation PCG	786 168	599 319

GESTION CONTROLEE	Déficit	Excédent
SIEGE	29 761	
EMP		123 835
IME Chaptal		3 148
EMPRO		23 683
E.S.A.T. Pleyel		3 055
E.S.A.T. Marville		3 679
IME	1 776	
MAS		14 993
SESSAD		15 761
SAMSAH	36 816	
E.S.A.T. ADC	36 551	
FOYER l'Horizon		1 370
CAJ l'Horizon		53 587
TOTAL CUMULE GESTION CONTROLEE	104 904	243 110
Retraitement PCG		633 331
SOUS-TOTAL		771 537

GESTION PROPRE	Déficit	Excédent
ASSOCIATION	1 284	
E.S.A.T. Pleyel		418 774
E.S.A.T. Marville		143 333
RAJ les Jonquilles	65 118	
ACTIVITES SR		14 358
ACTIVITES HOTELLERIE	97 701	
SAAD		10 019
E.S.A.T. ADC		98 759
TOTAL CUMULE GESTION PROPRE	164 103	685 243
Retraitement PCG		152 837
SOUS-TOTAL		673 978

Les résultats des activités en gestion contrôlée non signataires d'un CPOM obligatoire restent soumis au contrôle et à l'appréciation des autorités de tarification.

Par principe, les résultats des activités en gestion propre ne sont pas repris.

5.4 Tableau des fonds dédiés

LA RESIDENCE SOCIALE

ETATS FINANCIERS COMBINES
SENALEVALLOIS PERRET

BILAN AU 31 DECEMBRE 2022

FONDS DEDIES

VARIATIONS DES FONDS DEDIES ISSUES DE :	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS (dotaions)	UTILISATIONS (reprises)		A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
			Montant global	Dont remboursements	Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Contributions financières des autorités de tarification :	1 077 028	214 431	527 287	0	764 171	232 562
Fonds dédiés à l'investissement : Dont projet / catégorie de projet / Financier						
- Emp / ETCE - BMA : Contrôle d'accès / stores		74657			74 657	
- Empro CNR / ARS : projet air de jeux / cuisine	66 552		11 092		55 460	
- IME affectation résultats 2017 / ARS : Travaux de la Marzelle	155 312				155 312	155 312
- Sessad affectation résultats 2017 / ARS : Travaux de la Marzelle	21 669				21 669	21 669
- MAS affectation résultats 2017 / ARS : Travaux de la Marzelle	55 581				55 581	55 581
Fonds dédiés à l'exploitation : Dont projet / catégorie de projet / Financier						
- Emp CNR / ARS : Analyse des pratiques	4 320		4 320		0	
- Emp CNR / ARS : Formations plan autisme	43 912		18 019		25 893	
- Esat ADC CNR / ARS : Formations caferius		13995	4 522		9 473	
- Etablissement CPOMIDF / ARS : Formavision		60300	6 282		54 018	
- Etablissement CPOMIDF / ARS : SI		27805			27 805	
- Etablissement CPOMIDF CNR 2020 / ARS : Masques	36 467		8 003		28 463	
- IME Chaptal CNR / ARS : Situation complexe		17750			17 750	
- Empro CNR / ARS : Equipements numérique		7000			7 000	
- Esat Marville CNR / ARS : Culture santé		2200			2 200	
- ASC CNR 2021 / ARS : HABITAT INCLUSIF	44 851		15 000		29 851	
- IME CNR 2021 / ARS : Séjour répit - AT	369 524		329 050		40 474	
- IME CNR 2021 / ARS : PCPE	25 000		17 573		7 428	
Fonds dédiés Subvention d'exploitation : Dont projet / catégorie de projet / Financier						
- IME CNR 2019 / ARS : File active	202 320		96 474		105 846	
- IME / CD 2020: Habitat partagé	39 148		4 580		34 568	
- IME / ARS CNR 2021 revalorisation Laforcade	6 272		6 272		0	
- Sessad CNR 2020 dotation globale sup / ARS : projet PCPE	0				0	
- Foyer/CAJ 2022 / LIONS CLUB : Sophrologie	0	4224			4 224	
- EMPRO & Esat Pleyel: Projet SLAM AGIR	6 100	1500	6 100		1 500	
- EMP sub Lavallois: Projet jardin partagé		5 000			5 000	
Subventions d'exploitation (1) activité sous gestion propre :						
- Activité associative	0				0	
- Activité Socio-Culturelles - subvention DRAC projet fresque	1 000				1 000	
- Esat Marville commercial	0		0		0	
Fonds dédiés s/contrib , autres	247 177	285 054	86 037		446 194	
Ressources liées à la générosité du public (1)	110				110	
- EMP levallois - projet cuisine section jeunes adultes / potager	15 943	3 500	853		18 590	
TOTAL	1 341 267	602 986	614 178	0	1 230 085	232 562

5.5 Tableau des provisions

LA RESIDENCE SOCIALE

ETATS FINANCIERS COMBINES

92300 LEVALLOIS PERRET

BILAN AU 31 DECEMBRE 2022

TABLEAU DES PROVISIONS

Libellés des rubriques	Valeur au 01/01/2022	Augmentations	Diminutions	Valeur au 31/12/2022
PROVISIONS INSCRITES A L'ACTIF DU BILAN				
Dépréciation comptes usagers	-			-
TOTAL PROVISIONS INSCRITES A L'ACTIF DU BILAN	-	-	-	-
PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES				
<u>Provisions pour risques</u>				
Projets Associatifs	-			-
Risques associatifs et prud'homme	158 934	144 000	122 934	180 000
<u>Provisions pour charges</u>				
Provision Ind. Départ en retraite Foyer	-		-	-
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	158 934	144 000	122 934	180 000
TOTAL PROVISIONS	158 934	144 000	122 934	180 000
<i>Dotations & Reprises provisions exploitations</i>		144 000	122 934	
<i>Dotations & Reprises provisions exceptionnelles</i>				

TOTAL PROVISIONS INSCRITES A L'ACTIF DU BILAN				
PROVISIONS REGLEMEENTEES				
Couverture du BFR	145 604			145 604
Provision CNR 2017 IME Chaptal	100 000			100 000
Réserves des plus value nettes d'actif	170 478			170 478
TOTAL PROVISIONS REGLEMEENTEES	416 082	-	-	416 082

5.6 Etat des échéances et dettes

Association La Résidence Sociale - 2022							
Etat des Echéances des Créances et des Dettes							
Créances (a)	Montant brut	Echéances		Dettes (b)	Montant brut	Echéances	
		à 1 an au +	à + d'1 an			à 1 an au +	à + d'1 an
Créances de l'actif immobilisé :							
Créances rattachées à des participations	282 010	0	282 010	Emprunts obligataires convertibles (1)	0	0	0
Prêts (1)	52 056	52 056	0	Autres emprunts obligataires (1)	0	0	0
Autres immobilisations financières	72 043	0	72 043	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits (1) CT et LT	1 913 505	836 836	232 278
				Emprunts et dettes financières divers (1)	59 245	0	59 245
Créances de l'actif circulant :							
Créances clients et comptes rattachés	2 231 836	2 231 836	0	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 003 864	1 003 864	0
Autres créances clients	50 933	50 933	0	Personnel et comptes rattachés	1 169 493	1 169 493	0
Personnel et comptes rattachés	36 234	36 234	0	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 053 519	1 053 519	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	49 008	49 008	0	Etat et autres collectivités publiques	240 361	240 361	0
Etat et autres collectivités publiques	126 085	126 085	0	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	31 169	31 169	0
Autres	206 143	206 143	0	Autres dettes	459 421	459 421	0
Charges constatées d'avance	140 397	140 397	0	Produits constatés d'avance	12 583	12 583	0
TOTAL	3 226 747	2 591 695	334 053	TOTAUX	6 943 179	4 807 066	291 523
Trésorerie	10 666 629			Passif exigible CT		4 807 066	
Actif disponible CT	13 810 254						
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice		12 159		(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	0		
(1) Montant des prêts récupérés en cours d'exercice		0		(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	109 163		
				(2) Dont envers les sociétaires			

(*) le montant à indiquer ici correspond à celui de la ligne du bilan

(a) Non compris les avances et acomptes versés sur commandes en cours

(b) Non compris les avances et acomptes reçus sur commandes en cours

5.7 Etat des emprunts

LA RESIDENCE SOCIALE

ETATS FINANCIERS COMBINES

92300 LEVALLOIS PERRET

BILAN AU 31 DECEMBRE 2022

PASSIF

EMPRUNTS ET DETTES

TOTAL	1 913 505
--------------	------------------

Emprunts	1 133 759
-----------------	------------------

Banque Populaire PSC	279 623
Caisse des Dépôts	818 504
Esat ADC social	-
Esat ADC Commercial	-
FOYER	35 632

Comptes Bancaires	779 746
--------------------------	----------------

Direction Générale	-
Association	-
IME Chaptal	-
Esat Pleyel Social	-
ESAT Marville Commercial	-
Activités Hôtellerie	779 746

6. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT - CROD-CER

6.1 Compte d'exploitation de la gestion contrôlée

ETATS FINANCIERS COMBINES														
82106 LEVALLOIS PERRET														
LA RESIDENCE SOCIALE														
BILAN AU 31 DECEMBRE 2022														
Comptes de fonctionnement résumé du 1er janvier au 31 décembre 2022														
GESTION CONTROLÉE														
SEGE	EM.P.	IM.E Capital	EM.PRO.	Payel	Merville	IM.E	SESSAD	MAS	SAMSAH	ESAT ADC	FOYER	CAJ	TOTAL	
PRODUITS DES ACTIVITES	11 681	3 272 607	1 981 309	1 363 115	961 792	1 299 604	2 557 452	852 119	295 090	531 119	1 096 255	1 008 520	585 087	15 825 751
AUTRES PRODUITS	841 817	15 795	5 272	4 107			36 375	879	424	5 913	46	86 646	1 301	998 574
PRODUITS D'EXPLOITATION	853 498	3 288 401	1 986 582	1 367 221	961 792	1 299 604	2 593 827	852 998	295 514	537 032	1 096 301	1 095 166	586 388	16 824 326
Achats	4 224	103 823	91 678	62 968	15 530	62 972	110 628	28 919	18 342	45 023	83 272	75 482	19 033	721 892
Services Extérieurs	63 154	160 926	208 601	216 020	96 684	156 162	86 880	39 950	36 160	19 046	73 228	154 041	18 561	1 332 413
Autres Services Extérieurs	278 797	721 967	86 853	109 558	21 624	161 412	922 391	75 919	17 513	34 244	113 089	122 695	68 487	2 744 550
Taxes et versements assimilés	18 809	136 066	108 093	62 758	24 429	31 653	139 774	46 079	17 876	33 733	35 830	49 093	34 346	738 568
Charges de personnel	507 104	1 635 946	1 282 866	752 964	687 915	791 030	1 406 739	516 890	199 933	395 004	724 145	605 936	363 097	9 869 588
Autres charges de gestion courante	2 532	93 527	60 184	40 588	27 838	39 082	76 080	25 176	10 187	17 169	32 660	32 126	17 633	474 783
Dotations aux amortis. et provisions	7 410	345 488	145 736	98 045	84 701	53 603	193 037	101 276	13 836	29 629	69 503	96 574	10 246	1 249 085
CHARGES D'EXPLOITATION	882 031	3 187 775	1 994 030	1 344 901	958 720	1 295 914	2 935 526	834 210	313 847	573 848	1 131 728	1 135 946	532 403	17 130 881
RESULTAT D'EXPLOITATION	-28 533	90 627	2 551	22 320	3 072	3 690	-341 699	18 788	-18 333	-38 816	-35 427	-40 781	53 985	-306 555
PRODUITS FINANCIERS							24 688	3 000	2 700			6	30	44
CHARGES FINANCIERES							-24 688	-3 000	-2 700			-393	30	30 778
RESULTAT FINANCIER	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6	0	0	0
RESULTAT COURANT	-28 533	90 627	2 551	22 320	3 072	3 690	-366 386	15 788	-21 633	-38 816	-35 427	-41 163	54 015	-337 289
PRODUITS EXCEPTIONNELS	112	40 019	879	3 760	4	9	25 730		25 000		4 010	47 041	110	146 673
CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 340	6 810	283	2 397	22	20	0	27			5 139	4 508	538	21 084
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-1 228	33 209	596	1 363	-18	-11	25 730	-27	25 000	0	-1 129	42 533	-428	125 589
RETRAITEMENT MISE EN HARMONIE PCG														
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	-29 781	246 772	148 148	126 683	59 855	99 879	-305 381	65 553	21 967	-38 816	-30 890	2 698	54 140	421 631
REPRISE DES RESULTATS N-2							338 880		11 026					349 906
REPRISE EXCEDENTS COMP. CHARGES AMORT														0
DEPENSES POUR CONGES PAVES														0
RESULTATS ADMINISTRATIF	-29 781	246 772	148 148	126 683	59 855	99 879	33 500	65 553	32 993	-38 816	-30 890	2 698	54 140	771 537

6.2 Compte d'exploitation de la gestion propre

LA RESIDENCE SOCIALE		ETATS FINANCIERS COMBINES						
BILAN AU 31 DECEMBRE 2022		92300 LEVALLOIS PERRET						
DESIGNATION		GESTION PROPRE						
		Ass. ex. d. l. 1033	ESAT Playel	ESAT Harville	ESAT ABC	Activité SR	Activité Hôtellerie	SAAB
								RAJ
								TOTAL
PRODUITS DES ACTIVITES		250 507	2 316 114	863 765	937 521	1 247 529	275 585	186 720
AUTRES PRODUITS		14 216	871 962	1 098 448	938 590	48 878	8 914	4 689
PRODUITS D'EXPLOITATION		265 123	3 188 076	1 962 213	1 876 511	1 296 406	284 479	191 409
Achats		7 225	321 789	69 174	347 221	57 878	64 972	2 250
Services Extérieurs		73 505	1 090 198	93 832	50 238	54 311	44 849	4 907
Autres services extérieurs		31 399	78 327	56 912	43 459	55 743	29 422	97
Taxes versements assimilés		23 414	11 849	15 053	13 157	55 358	-6 131	11 752
Charges de personnel		3 949	1 231 917	1 547 371	1 257 384	973 445	172 536	163 370
Autres charges de gestion courante		4 942	24 608	22 280	25 897	29 671	14 872	6 295
Dotations aux amortissements et provisions		341 320	16 421	20 524	38 128	10 591	39 656	10 159
Impôts sur les Sociétés		24 754						24 754
CHARGES D'EXPLOITATION		560 509	2 775 110	1 825 147	1 775 512	1 275 795	382 459	188 570
RESULTAT D'EXPLOITATION		-295 386	412 966	137 066	100 938	19 611	-97 931	-65 118
PRODUITS FINANCIERS		9 526			1 947	112	112	11 697
CHARGES FINANCIERES				363		5 119	2 724	8 205
RESULTAT FINANCIER		9 526	0	-363	1 947	-6 006	-2 612	0
RESULTAT COURANT		-285 860	412 966	136 703	102 948	14 604	-100 532	-65 118
PRODUITS EXCEPTIONNELS		284 577	7 819	6 646	7 110		3 251	309 403
CHARGES EXCEPTIONNELLES			2 011	16	11 237	246	359	13 930
RESULTAT EXCEPTIONNEL		284 577	5 808	6 630	-4 127	-246	2 892	0
RETRAITEMENT MISE EN HARMONIE PCC		30 393			84 616	0	0	37 807
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		29 109	418 774	143 333	183 336	14 358	-97 781	-27 311

Comptes de fonctionnement résumés
du 1er janvier au 31 décembre 2022

6.3 Informations relatives aux entités faisant appel à la générosité du public

6.3.1 Compte de résultat par origine et destination (CROD)

Les entités qui font appel à la générosité du public sont tenues de présenter un Compte d'Emploi annuel des Ressources collectées auprès du public (CER).

Dans le cadre du nouveau règlement un nouvel état est créé : le Compte de résultat par Origine et Destination (CROD), qui constitue la présentation analytique du compte de résultat par nature. Il présente dans une colonne séparée les ressources et les emplois issus de la générosité du public, qui viennent alimenter directement le CER.

LA RESIDENCE SOCIALE

ETATS FINANCIERS COMBINES
92300 LEVALLOIS PERRET

BILAN AU 31 DECEMBRE 2022

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION				
A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
1.1 Cotisations sans contrepartie	985		1 515	
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels				
- Legs, donations et assurances-vie				
- Mécénat				
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	35 353	35 353	40 134	40 134
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie				
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	11 864 987		9 747 160	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	15 059 956		14 329 621	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	333 357		438 416	
5 - UTILISATIONS DES FOND DEDIES ANTERIEURS	614 178		383 987	
TOTAL	27 908 795	35 353	24 938 813	40 134
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES				
1.1 Réalisées en France	15 481 408		14 614 134	
- Actions réalisées par l'organisme		22 727		17 959
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger				
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public				
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	9 605 689		8 160 600	
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	1 198 350		895 459	
5 - IMPOT SUR LES BENEFICES	24 754		20 884	
6 - REPOT SUR FOND DEDIES DE L'EXERCICE	502 986		390 498	
TOTAL	26 813 187	22 727	24 081 574	17 959
EXCEDENT OU DEFICIT	1 095 608	12 626	857 239	22 175
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
- Bénévolat				
- Prestations en nature				
- Dons en nature				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
- Prestations en nature				
- Dons en nature				
TOTAL				
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES				
Réalisées en France				
Réalisées à l'étranger				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS				
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT				
TOTAL				

Le CROD donne le résultat de la générosité du public sur l'exercice. Il reprend également les rubriques du résultat global de l'association.

6.3.2 Compte d'emploi des ressources collectées auprès du public (CER)

Le CER reprend uniquement les opérations liées à la générosité du public contenues dans le CROD. Il permet de fournir le montant des ressources liées à la générosité du public non utilisées en fin d'exercice en ajoutant au résultat de la générosité du public obtenu par le CROD :

- Le montant des ressources non utilisées issues de l'appel à la générosité du public de l'exercice précédent
- L'impact des investissements et désinvestissements réalisés au moyen de la générosité du public

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC AU 31 DÉCEMBRE 2022

EMPLOI DE L'EXERCICE	EMPLOIS DES RESSOURCES DE LA GP UTILISÉES EN 2022	EMPLOIS DES RESSOURCES DE LA GP UTILISÉES EN 2021	RESSOURCES DE L'EXERCICE	SUIVI DES RESSOURCES DE LA GP PERÇUES EN 2022	SUIVI DES RESSOURCES DE LA GP PERÇUES EN 2021
			REPORT DES RESSOURCES DE LA GP NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN DÉBUT D'EXERCICE	63 069	40 894
1. MISSIONS SOCIALES (voir compte de résultat détaillé par établissement)			1. RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC		40 134
1.1 Réalisées en France			Dons manuels non affectés reçus (756)	35 353	40 134
			Dons affectés en subventions d'investissement (131)		
		700			
DONS AFFECTÉS AU FOYER / CITL					
- Financement d'une table de ping-pong					
- Financement d'éclairage dans le hall d'entrée	240				
- Financement fournitures éducatives	2 000				
DONS AFFECTÉS AU PROJET SOCIO-CULTUREL					
Dons attribués à des projets et du matériel pédagogique pour les jeunes accueillis au LH		4 775			
DONS AFFECTÉS À LA PMS BAUNE					
Achat tablettes pédagogiques AMIKEO 2021 / renouvellement des licences AMIKEO 2022	3 687	5 030			
- Don en nature (mise à disposition d'une place de parking à Bessemer démat 2021)		1 100			
DONS AFFECTÉS À L'ESAT ADC					
- Aide à la perte de l'activité économique liée à la baisse d'activité (COVID)					
DONS AFFECTÉS À L'EMP					
- Don en nature (travaux maintenance)	10 603				
DONS AFFECTÉS À L'EMPRO					
- Dons affectés en Fonds dédiés pour le financement de sorties, d'activités ou encore l'achat de cadeaux aux jeunes lors de leur départ		5 790			
DONS AFFECTÉS À IME CHAPTAL					
- Participation aux frais de sorties de fin d'année		570			
1.2 Réalisées à l'étranger					
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS					
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT ET AUTRES CHARGES					
TOTAL DES EMPLOIS	22 727	17 693	TOTAL DES RESSOURCES	35 353	40 134
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			2. REPRISE SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		
5. REPORT EN FIN D'EXERCICE DE L'EXERCICE			3. UTILISATION DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS		
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE	12 629	22 176	DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL GÉNÉRAL	35 353	40 134	TOTAL GÉNÉRAL	35 353	40 134
			RESSOURCES REPORTÉES DE LA GP EN DÉBUT D'EXERCICE	63 069	40 894
			+ EXCÉDENT ou - INSUFFISANCE DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	12 629	22 176
			- INVESTISSEMENTS et - DÉINVESTISSEMENTS NETS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		
			= RESSOURCES REPORTÉES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC (HORS FONDS DÉDIÉS)	75 698	63 069
			ASSOCIATION	53 658	45 778
			SMP	7 635	7 850
			ESAT ADC	820	820
			FOYER/CAJ	10 378	4 508
			ESAT PLEYEL	200	200
			ESAT MARVILLE	80	80
			HOTELLERIE	763	
			IME BAUNE	1 113	
			LOGEMENT FOYER	877	877
			TOTAL	75 698	63 069

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N	EXERCICE N-1	RESSOURCES DE L'EXERCICE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE			1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES			Bénévolat Prestations en nature		
Réalisées en France Réalisées à l'étranger			Dons en nature		
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS					
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU					
TOTAL			TOTAL		

Pour mémoire, rappel du tableau relatif aux fonds dédiés pour la partie relevant de la générosité du public :

FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	EXERCICE N	EXERCICE N-1
FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN DÉBUT D'EXERCICE		
(1) Utilisation		
(2) Report		
FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE		

7. ENGAGEMENTS HORS BILAN

7.1 Engagements de retraite :

Les entreprises qui ne provisionnent pas dans leur compte les engagements de retraite, ce qui est le cas, doivent indiquer les montants correspondant en annexe (art. 531-2/9 et 531-3 du PCG). Les engagements de retraite ont été évalués à un montant de **1 568 960 euros**. Ces provisions sont opérées en vertu du code de l'action sociale l'article R314-228 Créé par Décret n°2016-1815 du 21 décembre 2016 - art. 2 qui précise que :

Les économies réalisables sur des charges de personnel sont employées en priorité au provisionnement adéquat des charges afférentes aux départs à la retraite et au compte épargne-temps.

La dette actuarielle mesure l'engagement actualisé de l'entreprise rapporté à l'ancienneté acquise à la date d'évaluation. Il s'agit de la part relative aux droits passés à la date du 31/12/2022

Paramètres retenus :

Méthode d'évaluation : rétrospective prorata temporis

Taux d'actualisation : 1%

Table de mortalité : TV 88/90

Intégralité du personnel et taux de charges retenu de 55.5%

Le départ est prévu sauf dérogation individuelle à 62 ans

Taux de rotation du personnel : turn-over faible

Retraitements PCG

Certains retraitements sont effectués intitulés « retraitements PCG » dont le détail figure ci-dessous, ils ont concerné majoritairement les provisions pour indemnités de départ en retraite à hauteur de 628K€, autorisées par les autorités de contrôle mais non admises dans le cadre de la réglementation actuelle.

Retraitements / conformité PCG

Provision réfection appartements L'oyer 3% CA	44 435	-	6 627	37 808
Autres Provisions Esat ADC+ Association+RAJ	36 137			36 137
Provision IDR	434 110	313 119	119 643	627 587
Autres provisions pour charges	84 636	-	-	84 636
Total				786 168

7.2 Engagement de crédit-bail et locations longue durée :

Crédit-bail immobilier

Le montant des redevances restant à payer au titre du contrat décrit ci-dessous à compter du 01/01/2023 est de 1 210 423 Euros.

Les investissements effectués entre 1997 et 1999, pour les constructions et améliorations du foyer pour adultes handicapés, ont été financés par l'intermédiaire d'un crédit-bail immobilier à hauteur de 1 584 032 ,95 € sur une durée de 31 années, qui a commencé au 4eme trimestre 1999 et se terminera au 1er trimestre 2032. Le Total des redevances réglées au 31/12/2022 est de 2 152 352.77€, soit une charge pour 2022 de 93 644.40 €. La décomposition de ce financement est résumée de la façon suivante : Le calcul de amortissements théoriques a été effectué par rapport au crédit-bail dont la durée est identique au bail emphytéotique entre l'APEI de Rueil Malmaison et l'OPD HLM 92,

Total des redevances qui seront réglées au 1^{er} trimestre 2032 d'après le contrat :

	<u>Constructions Neuves</u>	<u>Acquisition Amélioration</u>	<u>TOTAL</u>
Valeur d'Immobilisation	274 190,00	1 309 843,00	1 584 033,00
Valeur Intérêts d'emprunt	425 917,00	1 606 178,00	2 032 095,00
TOTAL CREDIT BAIL	700 107,00	2 916 021,00	3 616 128,00

CREDIT BAIL IMMOBILIER			
	Terrains	Construction	Total
Valeurs d'origine	274 190,00	1 309 843,00	1 584 033,00
Amortissements :			
- Cumuls exercices antérieurs	194 344,00	777 200,00	971 544,00
- Dotations de l'exercice	8 702,00	34 800,00	43 502,00
TOTAL	203 046,00	812 000,00	1 015 046,00
Redevances payées : D'après contrat et pour information			
- Cumuls exercices antérieurs	435 675,00	1 846 102,00	2 281 777,00
- Exercice 2022	23 690,00	100 238,00	123 928,00
TOTAL	459 365,00	1 946 340,00	2 405 705,00
Redevances restant à payer : D'après contrat			
- à un an au plus	23 963,00	101 420,00	125 383,00
- à plus d'un an et cinq au plus	101 100,00	417 964,00	519 064,00
- à plus de cinq ans	115 679,00	450 297,00	565 976,00
TOTAL	240 742,00	969 681,00	1 210 423,00
Redevances effectivement réglées			
Redevances réglées au 31/12/2021	392 005,21	1 666 703,16	2 058 708,37
Redevances réglées 2022	17 709,72	75 934,68	93 644,40
Redevances réglées au 31/12/2022	409 714,93	1 742 637,84	2 152 352,77
Total redevances réglées au 1er trimestre 2032	700 107,00	2 916 021,00	3 616 128,00

Les redevances réglées réellement du 4ème trimestre 1999 au 31 décembre 2022 s'élève à 2 152 352,77 euros ; celles-ci comprennent les amortissements et intérêts d'emprunts PLATS, les frais de gestion, les provisions pour grosses réparations et prime d'assurance et sont réparties comme indiqué dans le tableau ci-dessus.

Montants des engagements déterminés selon les contrats de crédit-bail détenus par l'Association :

Les engagements en matière de location longue durée pour les autres contrats s'élèvent au total à 217 598 euros.

- A moins d'un an : 88 886 euros
- D'un an à cinq ans : 128 712 euros

8. AUTRES INFORMATIONS

Situation fiscale

Les activités de l'association sont hors du champ d'application des impôts commerciaux excepté :

- Les ESAT Marville, Pleyel et Atelier du Château qui sont assujettis sur option à la TVA pour les ventes et prestations de services réalisées dans le cadre des opérations de production et de commercialisation effectuées par les travailleurs handicapés.
- L'activité Hôtellerie assujettis à la TVA pour les prestations de services dans le cadre des locations de chambres et de salles de réception.

Par ailleurs, il est précisé que l'association au titre de l'article 206-5 du CGI dispose de revenus patrimoniaux taxables au taux de 24 %.

8.1 Loi relative au volontariat associatif

Conformément à l'article 20 de la loi 2006-586 du 23 Mai 2006, relative au volontariat associatif, la rémunération totale des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés doit être publiée dans le compte financier. Leur montant global annuel s'est élevé à 292 734 euros, étant précisé que les dirigeants bénévoles ne sont pas rémunérés.

8.2 Honoraires Commissaires aux comptes

Le montant des honoraires du commissaire aux comptes facturés en 2022 s'est élevé à 35 250 € HT y compris les travaux entrant dans le cadre des diligences directement liées à la mission.

8.3 charges et produits exceptionnels

Le détail des charges et produits exceptionnels de l'exercice figure ci-dessous :

détail des charges et produits exceptionnels				
Comptes	Nature	Charges	Produits	Détails
6712000	Pénalités amendes	500,40		
6718000	CH. exceptionnelle s opérations gestion	5 373,50		
6720000	Charges s/ exercice antérieur	1 945,75		
6750000	Valeur Nette Comptable	4 723,05		
6788000	Charges s/ exercice antérieur	22 471,12		
6817400	Dot. Exceptionnelles amort	784,78		
7718000	Produits exceptionnels		297 064,09	
7720000	Produits s/ exercice antérieur		491,65	
7750000	Produits éléments actif cédés		7 466,67	
7770000	Quote-part Subv. d'Investissement		92 224,23	
7773000	Amort Subventions Equipements		25 497,43	reprise des subventions au rythme de l'amortissement des biens subventionnés
7780000	autres produits exceptionnels		500,07	
7788000	Produits s/ exercice antérieur		8 284,04	
		35 798,60	431 528,18	
	Résultat Exceptionnel	395 729,58		

8.4 Tableau des filiales et participations

Association Résidence Sociale - 2022									
TABLEAU DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS									
	CAPITAL	Capitaux propres, hors résultat et autres que capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres	Prêts et avances consentis	Montant caution & avals donnés	Chiffres d'affaires au 31/12/2022	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes reçus
SCI LRS STAINS	10 000,00 €	2 767 219,35 €	100%	9 999,00 €	Néant	Néant	200 028,00 €	134 102,00 €	Néant
SCIC NOVAEDIA	435 800,00 €	2 035 676,00 €	67%	250 000,00 €	Néant	Néant	1 457 951,00 €	39 210,00 €	Néant

SCI LRS Par ailleurs, les comptes de la SCI LRS Stains n'entrant pas de la combinaison, un retraitement a été établi concernant les comptes de liaison en comptes 467 (débiteurs-créditeurs divers). Le montant total de ces loyers versés à la SCI LRS Stains en 2022 s'élève à 200 028 euros

SCIC NOVAEDIA Pas de correspondance entre le pourcentage de détention et le pourcentage de contrôle (voir les statuts de la SCIC), ce qui explique la non intégration de la SCIC dans le périmètre d'intégration.

8.5 Charges et produits constatés d'avance

	CHARGES	PRODUITS
Charges / produits d'exploitation	140 397	12 583
Charges / produits financiers		
Charges / produits d'exceptionnels		
TOTAL	140 397	12 583

8.6 Charges à payer

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	MONTANT TTC
Emprunts obligatoires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunt et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunt et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	183 642
Dettes fiscales et sociales	1 196 356
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	6 306
TOTAL	1 386 304

8.7 Produits à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	MONTANT TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	33 323
Autres créances	142 561
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	175 884

8.8 Bilan financier

Association La Résidence Sociale

BILAN FINANCIER - Normes Administratives

BIENS	2020	2021	2022	FINANCEMENTS	2020	2021	2022
Biens stables				Financements stables			
Immobilisations incorporelles nettes	28 808	29 240	28 477	Apports ou fonds associatifs	7 672 040	7 672 040	7 672 040
Immobilisations corporelles brutes				Réserves des plus values nettes	3 604	3 604	3 604
- Terrains	576 249	575 249	575 249	Excédents affectés à l'investissement	3 010 033	3 908 127	4 008 308
- Constructions	13 686 056	13 707 292	13 720 102	Subventions d'investissements	824 794	840 098	732 026
- Installations, matériel et outillages techniques	9 089 255	9 432 616	9 860 926	Réserve de compensation des charges d'amortissement	598 147	671 913	662 263
- Autres immobilisations corporelles	0	0	0	Provisions pour renouvellement des immobilisations	0	0	0
- Avances et acomptes	18 000	0	0	Provisions réglementées / plus-values nettes d'actif	166 866	170 478	170 478
				Emprunts - dettes financières	1 246 204	1 190 200	1 133 759
Immobilisations en cours	450 102	450 831	531 636	Dépôts et cautionnements reçus	66 958	63 629	59 245
Immobilisations financières	372 595	376 135	366 106	Amortissements des immobilisations			
Amortissements comptables excédentaires différés				- Constructions	8 013 000	8 249 068	8 480 170
Charges à répartir				- Installations, matériel et outillages techniques	5 359 678	5 576 437	5 927 284
Autres				- Autres immobilisations corporelles	0	0	0
Comptes de liaison investissement				Autres			
TOTAL II	24 329 066	24 871 663	25 162 736	Comptes de liaison investissement			
FONDS DE ROULEMENT D'INVESTISSEMENT NEGATIF (I-II)				TOTAL I	26 761 323	28 044 615	28 647 176
Actifs stables d'exploitation				FONDS DE ROULEMENT D'INVESTISSEMENT POSITIF (I-I)	2 541 257	3 773 050	3 744 476
Report à nouveau déficitaire	4 646 185	4 642 696	4 805 832	Financements stables d'exploitation			
Résultat déficitaire				Excédent et provisions affectés à la couverture du BFR	924 566	829 086	829 086
Droits acquis par les salariés non provisionnés	0	0	0	Réserve de compensation des déficits	676 551	674 194	635 438
Autres	0	0	0	Résultat excédentaire	2 093 208	657 238	1 095 609
Comptes de liaison trésorerie (stable)				Report à nouveau excédentaire affecté à :	5 001 444	5 437 049	5 776 671
TOTAL IV	4 646 185	4 642 696	4 805 832	- réduction des charges d'exploitation			
FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION NEGATIF (II-IV)				- financement mesures d'exploitation			
				Provisions pour risques et charges	213 200	166 934	180 000
				Fonds Dédiés	1 258 604	1 341 257	1 230 065
				Autres			
				Comptes de liaison trésorerie (stable)			
				TOTAL III	10 169 573	9 197 795	9 746 346
				FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION POSITIF (III-IV)	5 524 387	4 654 863	4 941 036
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL NEGATIF				FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL POSITIF	8 065 544	8 427 914	8 686 612
Valeurs d'exploitation				Dettes d'exploitation			
Stocks	8 628	7 472	11 701	Avances reçues	1 930	9 490	14 607
Avances et acomptes versés	12 996	229 086	16 879	Fournisseurs d'exploitation	864 442	879 013	1 003 884
Organismes payeurs, usagers	1 618 938	1 566 727	2 231 836	Dettes sociales	1 861 484	1 995 418	2 223 011
Créances diverses d'exploitation	439 806	493 752	467 404	Dettes fiscales	206 578	236 201	240 361
Créances irrécouvrables en non-valeur				Dettes diverses d'exploitation	493 502	436 042	469 421
Charges constatées d'avance	99 086	104 248	140 397	Dépréciation des stocks et créances	14 880	47 819	73 253
Dépenses pour congés payés				Produits constatés d'avance	526	0	12 583
Autres				Ressources à reverser à l'aide sociale			
Comptes de liaison exploitation				Fonds déposés par les résidents			
TOTAL VI	2 179 453	2 401 285	2 847 218	Autres			
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT (VI-V)				Comptes de liaison exploitation			
Liquidités				TOTAL V	3 443 342	3 691 863	4 027 321
Valeurs mobilières de placement	762	762	762	EXCEDENT DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION (VI-V)	1 263 887	1 200 896	1 160 102
Disponibilités	9 864 183	9 966 673	10 655 767	Financements à court terme			
Autres				Fournisseurs d'immobilisations	18 034	12 559	31 169
Comptes de liaison trésorerie				Fonds des majeurs protégés			
TOTAL VII	9 864 945	9 967 435	10 656 529	Concours bancaires courants	517 360	328 466	779 746
TRESORERIE POSITIVE (VII-VII)	9 329 531	9 628 610	9 845 614	Ligne de trésorerie			
TOTAL DES BIENS (II+IV+V+VII)	40 909 652	41 555 383	43 432 200	Intérêts courus non échus			
				Autres			
				Comptes de liaison trésorerie			
				TOTAL VI	536 414	341 026	610 916
				TRESORERIE NEGATIVE (VIII-VII)			
				TOTAL DES FINANCEMENTS (I+III+V+VII)	40 909 652	41 555 383	43 432 200